

Discours et techniques du politique

Mention : Études politiques [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Paris Nanterre / Paris 8

ÉTABLISSEMENT(S) CO-ACCRÉDITÉ(S)

- * Université Paris 8

- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Durée moyenne de la formation :

[8](#) et l'[Université Paris Nanterre](#). Cette formation a vocation à étudier « le » politique sous une approche transdisciplinaire de l'actualité et des faits politiques : approches historique, philosophique, sociologique, juridique, géo-politique etc.

Elle s'articule autour de deux axes majeurs par une équipe pédagogique spécialisée et pluridisciplinaire. Les enseignements du parcours « Discours et techniques du politique » combinent des approches théoriques axées sur les recherches les plus récentes, et des enseignements pratiques par des intervenants professionnels dans le domaine de la communication politique.

L'ambition du Master est de combiner une approche réflexive, qui fournit aux étudiants des compétences en recherche qui leur permettent s'ils le souhaitent de poursuivre en Doctorat, et une formation professionnalisaante. Dans ce double but, ils sont amenés à réaliser un mémoire de recherche en M1 et un stage de longue durée (au moins 8 semaines) en M2. Ce stage donne par la suite lieu à un mémoire de stage où il leur est demandé de combiner la description du stage avec une approche plus théorique sur le domaine spécifique dans lequel s'est déroulé ce stage.

Le parcours « Discours et techniques du politique » forme les étudiants à des thématiques en rapport avec la communication politique et le journalisme, les relations internationales, les évolutions de la démocratie, les implications éthiques de l'action politique.

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Le Master en Etudes Politiques du NCEP est co-accrédité par les universités de Paris 8 et Paris Nanterre. Cette formation a vocation à étudier « le » politique autour de deux axes majeurs par une équipe pédagogique spécialisée et pluridisciplinaire. Les enseignements du parcours « Discours et techniques du politique » combinent des approches théoriques axées sur les recherches les plus récentes, et des enseignements pratiques par des intervenants professionnels dans le domaine de la communication politique.

Objectifs

Le Master en Etudes Politiques du NCEP est une formation co-accréditée par l'[université Paris](#)

Savoir-faire et compétences

Le Master poursuit la logique déjà installée en Licence de développement de compétences en :

- Rédaction
- Prise de parole
- Capacité de synthèse
- Développement de l'esprit critique.

En M1 les étudiants ont un enseignement obligatoire en Anglais et doivent suivre un autre enseignement linguistique parmi proposées par le Centre de Ressources en Langues de Paris Nanterre.

Les + de la formation

Le NCEP dépend de deux universités.

Les cours sont des séminaires qui sont dirigés par des spécialistes. Ces séminaires durent 7 semaines, ce qui permet aux étudiants d'aborder davantage de thématiques.

La formation au NCEP est transdisciplinaire, parcours d'études relativement inédits parmi lesquels on retrouve des disciplines nouvelles. Approche transnationale des faits politiques.

Cette formation innovante propose en Licence 3 un semestre d'études à l'étranger avec des partenariats avec des grandes universités internationales (Columbia University, University of Bologna, etc).

de recherche susceptible de se prolonger dans le cadre d'une thèse de Doctorat, le stage peut être remplacé par un mémoire de recherche, sur un sujet à définir en accord avec le tuteur pédagogique, sous accord préalable de la direction du NCEP.

Contrôle des connaissances

Chaque enseignant fixe librement les modalités de contrôle de connaissances (MCC).

La dernière semaine de cours (2h) peut être utilisée pour un travail sur table (première session d'examen) mais la note d'examen peut aussi résulter d'un dossier préparé à domicile ou d'un oral.

Chaque enseignant donne au minimum une note et au maximum deux notes.

La deuxième session d'examen a lieu au mois de juin à une date déterminée chaque année par la co-direction du NCEP.

Les règles de compensation par EC puis par semestre sont celles de l'Université Paris 8 et de l'Université Paris Nanterre.

Organisation

En M1, au premier semestre, les étudiants suivent des cours communs destinés à leur donner un nouveau socle fondamental et choisissent leur spécialisation dans l'un des deux parcours proposés.

- Parcours 2 : « Discours et techniques du politique »
Les enseignements se déroulent sous une forme semi-intensive en quartimestre, par blocs de 7 séances. 6 séances de 3 heures et une dernière de 2 heures par quartimestre (3h X 6 + 2h) généralement consacrée à un examen. Chaque semaine, il est proposé entre 21 et 24 heures de cours en général. La charge de travail est importante et requiert un engagement de chacun. L'assiduité aux cours est obligatoire et nous vous demandons de faire part aux enseignants de vos absences éventuelles ainsi que de les justifier. En M1, les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche sur un thème de leur election, suivi par un directeur de recherche. En M2, le 4^e quartimestre est libéré pour effectuer un stage d'au moins 8 semaines dans une structure d'accueil (*association, institution, entreprise...*) qui donnera lieu à un mémoire de stage suivi par un directeur de recherche.

Pendant l'année de M1 les étudiants rédigent un mémoire de recherche (*40-60 pages*) suivi par un tuteur de recherche. Ce travail constitue une initiation à la recherche et porte sur un sujet en rapport avec la formation. Dans le cas d'un projet de poursuite d'études en Doctorat, et sous réserve de présentation d'un projet

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (8 semaines)
- > Stage à l'étranger: Facultatif

Pendant l'année de M1 les étudiant.e.s rédigent un mémoire de recherche (40-60 pages) suivi par un.e tuteur.tutrice de recherche. Ce travail constitue une initiation à la recherche et porte sur un sujet en rapport avec la formation.

Dans le cas d'un projet de poursuite d'études en Doctorat, et sous réserve de présentation d'un projet de recherche susceptible de se prolonger dans le cadre d'une thèse de Doctorat, le stage peut être remplacé par un mémoire de recherche, sur un sujet à définir en accord avec le tuteur/tutrice pédagogique, sous accord préalable de la direction du NCEP.

Pendant l'année de M2, au second semestre, les étudiants effectuent un stage d'au moins 8 semaines dans une structure d'accueil (*association, institution, entreprise...*), en accord avec la direction du NCEP.

Les étudiants sont suivis par un tuteur de stage et un tuteur pédagogique, qui sera un des enseignants de la formation. Ce stage donne lieu à un mémoire de stage, où l'étudiant met son expérience professionnelle en perspective critique et qui comportera obligatoirement une partie de recherche sur le terrain ou le sujet en rapport avec le stage.

- Début février
- 3 mois minimum

Admission

Conditions d'admission

monmaster.gouv.fr

L'accès en master est possible :

- pour les titulaires de la licence Etudes politiques ou toute autre licence dans un champ compatible avec celui du master (*accès en master 1*)
- pour les titulaires du master 1 Etudes politiques ou tout autre M1 dans un champ compatible (*accès en master 2*)
- par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis, compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles.
- par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger

Il serait apprécié que :

- les résultats obtenus dans les études supérieures suivies antérieurement
- les motifs justifiant du choix de ce master par le candidat
- l'adéquation du projet professionnel avec la formation
- l'expérience du candidat dans le secteur associatif ou une première expérience professionnelle dans les domaines concernés par le Master (politique, relations internationales, ONG, monde associatif, humanitaire...).

Modalités de candidature

Cette appréciation est fondée sur :

- une lettre de motivation
- un CV

- les diplômes (ou attestations de réussite), relevés de notes, certificats ou transferts de crédit, permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies antérieurement
- les relevés de notes de l'année en cours disponibles au moment de la candidature
- éventuellement, tout document attestant d'une expérience préalable dans les secteurs concernés par le Master

Pré-requis :

- Faire preuve d'un intérêt affirmé pour des questions en lien avec les relations internationales, l'histoire contemporaine, la sociologie politique, la communication politique.
- Disposer d'une bonne connaissance des enjeux géopolitiques actuels.

- Avoir d'excellentes qualités rédactionnelles en français.
- Etre capable de planifier un travail de recherche personnel et de produire une réflexion critique sur un sujet donné en rapport avec les contenus du Master.

- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais écrit et oral

Les modalités d'admission :

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Pour une entrée en M2 : eCandidat Nanterre

Public cible

Peuvent être admis en Master les étudiants issus des licences :

- Licence Sciences Humaines et Sociales
- Sciences politiques
- Sociologie
- Droit
- Histoire

Droits de scolarité

Les droits de scolarité sont votés annuellement par l'université d'inscription principale.

Pré-requis et critères de recrutement

Avoir un intérêt affirmé par des questions en lien avec les relations internationales, l'histoire contemporaine, la sociologie politique, la communication politique.

Avoir une bonne connaissance des enjeux géopolitiques actuels.

Avoir d'excellentes qualités rédactionnelles en français.

Etre capable de planifier un travail de recherche personnel et de produire une réflexion critique sur un sujet donné en rapport avec les contenus du Master.

Avoir une très bonne maîtrise de l'anglais.

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Les diplômés du Master du NCEP peuvent par la suite poursuivre leurs études en préparant des concours pour l'Administration, pour des grandes écoles comme l'INSP.

Les diplômés peuvent aussi postuler à des Masters spécialisés dans un domaine spécifique comme Science Po Paris, école de journalisme. Pas

La poursuite d'études en Doctorat est aussi possible en partenariat avec les Écoles doctorales de Paris 8 et Paris Nanterre.

Plus largement, les débouchés sont les suivants :

- Métiers du politique (assistant parlementaire, collaboration politique, communication politique)
- ONG et associations
- Fonction publique
- Journalisme et communication

Et après

Poursuite d'études

Les diplômé.e.s du Master du NCEP peuvent par la suite poursuivre leurs études en préparant des concours pour l'Administration, pour des grandes écoles comme l'ENA, ou bien en postulant à des Masters spécialisés dans un domaine spécifique. La poursuite d'études en Doctorat est aussi possible en partenariat avec les Ecoles doctorales de Paris 8 et Paris Nanterre.

Insertion professionnelle

Contact(s)

Autres contacts

Secrétariat administratif du Nouveau Collège d'Etudes Politiques (NCEP)

ncep@u-plum.fr / ncep.scolarite@gmail.com

tel : 01.88.12.11.15 / 01.88.12.11.13

Campus Condorcet

NCEP

15 Cours des Humanités (Bâtiment Recherche Nord)

93322 Aubervilliers

bureau 0.031 (Bâtiment Recherche Nord)